



EFFIA annule l'application de la convention collective de la manutention ferroviaire et travaux connexes !

Par note de service du 30 juin 2005, la direction d'EFFIA Services vous informe que la convention collective de la manutention ferroviaire et travaux connexes ne s'applique plus dans l'entreprise, le délai du préavis de dénonciation ayant couru.

*« Par bonne grâce, pour donner chance au dialogue social et pour permettre à la négociation de se poursuivre » (!), la direction s'engage à maintenir quelques acquis de notre convention collective. **Cet engagement ne s'applique que pour les salariés présents dans l'entreprise à la date du 1^{er} juin. Il ne durera que 4 mois !***

Mensonges !

- ⇒ Pour SUD-rail, aucune négociation n'est entamée sur **un** soit disant changement de convention collective.
- ⇒ Pour SUD-rail, **cette** dénonciation ne respecte pas la législation du travail.
- ⇒ Pour SUD-rail, la convention collective de la manutention ferroviaire doit s'appliquer dans l'entreprise EFFIA Services et **ce** n'est pas négociable.
- ⇒ Pour SUD-rail, il n'est pas question d'accepter que la direction d'EFFIA Services ait volé des milliers **salariés, à qui elle a refusé** les acquis conventionnels.
- ⇒ Pour SUD-rail, il n'est pas question d'accepter la mise en place de la convention des prestations de services qui réduit les acquis sociaux obtenus par **nos grèves passées**.

Pour faire passer son plan, la direction est prête à tout, du mensonge à l'illégalité. Il est temps de réagir. Nous appelons l'ensemble des organisations syndicales d'EFFIA Services et les travailleurs à préparer ensemble une contre offensive à **ces projets néfastes.**

La bataille de la convention est lancée :

La direction veut changer la convention pour faire baisser les coûts. Evidement, ces économies doivent se faire principalement sur la masse salariale.

C'est aussi un enjeu pour la SNCF qui, dans l'avenir, souhaite plutôt voir les activités ferroviaires effectuées par du personnel privé de ses filiales dépendant d'une convention collective la moins coûteuse possible.

Avec cette nouvelle convention, la direction d'EFFIA (et de la SNCF !) supprime les primes du dimanche, de nuit, des jours fériés, de vacance et de fin d'année. Les acquis sociaux (complément maladie, cumul sue deux années des CP, etc.....) seraient aussi supprimés.

La direction propose, « en échange », une prime d'intéressement dont on sait pertinemment que la SNCF, actionnaire/cliente d'EFFIA Services, là rendrait impossible. C'est ce qu'elle a fait depuis 10 ans, en laissant toujours les comptes de la société déficitaires.

C'est bien la convention collective manutention ferroviaire et travaux connexe qui s'applique. Cette convention est étendue par le ministère du travail et applicable de droit.

De plus, c'est la seule qui est appliquée dans l'entreprise et 80% du chiffre d'affaire découle du travail issu de cette convention.

Mais la direction, avec une armada d'avocats financés par notre travail, tente de passer en force. Elle décide de ne plus appliquer notre convention en dénonçant son usage.

Pour la direction, l'activité principale est devenu « le service », seul le portage de bagage s'applique à la manutention ferroviaire. Les PMR, les gilets rouges, etc.... c'est du service, tout est du service !

Pour faire valoir ses propos, elle saucissonne son activité par secteurs et fait croire que le service est l'activité économique principale.

Sous ces prétextes qui n'engage qu'elle, la direction décide, unilatéralement de mettre en place la convention rétrograde des prestataires de services. « La comédie » de la fausse négociation avec les organisations syndicales n'étant une fois de plus qu'une parodie de dialogue social.

Malgré les demandes de l'inspection du travail, des syndicats, du personnel, les textes de la législation du travail, la direction veut imposer ses décisions illégales.

Comme le gouvernement, elle fait passer en force sa politique antisociale, de façon méprisante, en écrasant les salariés.

La fédération SUD-rail interpellera la justice pour faire respecter notre convention collective, mais, cela risque d'être long. De plus, rien n'est jamais gagné définitivement avec la justice, seul la lutte des travailleurs paie !

Ce que la direction va gagner :

Une baisse de 4,5% du coût unitaire du travail moyen. Mais ce n'est pas tout, cette mesure n'est pas unique. Elle s'inscrit dans un plan plus général de relance de la compétitivité et de gain d'efficacité.

Comment être plus efficace et compétitif quand nous savons la précarité, le manque d'effectif, les salaires bas, les CDD par milliers, les heures supplémentaires non payées, les entorses au code du travail qui sont la règle au sein d'EFFIA Services ?

- ⇒ **Le projet de** suppression des chefs de groupes et de l'encadrement sur les sites **est déjà lancé.**
- ⇒ La mise en place d'une prime à la « méritocratie » pour tenter de monter les salariés les uns contre les autres est aussi un des objectifs majeurs de madame Bouttemy.
- ⇒ Le turn-over accentué permettra aussi à l'entreprise de limiter les frais salariaux.
- ⇒ Les aides gouvernementales permettront aussi à ces « patrons de misère » de faire avancer leurs plans.

Ce que la direction propose pour faire passer son idée :

La direction propose d'instituer deux sortes de travailleurs. Les anciens qui conserveraient leurs acquis et les nouveaux qui n'auraient rien !

Les anciens (CDI avant le 1^{er} juin 2005) conserveraient le maintien de la rémunération annuelle brute par une prime différentielle annuelle de transfert :

- ⇒ Le salarié, régi par la convention des prestataires de services, touchera le différentiel entre ce qu'il a touché en 2004 par rapport à 2005. Cette prime compensera la perte des dimanches, nuits, fériés, prime de vacances et prime de fin d'année.
- ⇒ Chaque année, ce calcul sera effectué (2005 pour 2006, etc.)
- ⇒ Ce différentiel serait versé à l'année, un acompte mensuel pourra être versé.

Les nouveaux (après le 1^{er} juin 2005) se verront appliquer la convention nationale des prestataires de services soit :

- ⇒ Rémunération sur 12 mois.
- ⇒ Repos compensateur de 4% des heures réalisées de nuit.
- ⇒ Mise en place d'un accord d'intéressement pour la période 2006-2008

C'est inacceptable : même travail, mêmes droits !

De plus, c'est un piège : au fil du temps, il y aura de moins en moins d'anciens ... et bien vite cet engagement sera remis en cause.

Ce que les salariés vont perdre...

La création de plusieurs catégories de travailleurs qui effectuent le même travail et qui n'ont pas la même rémunération créera **des points d'échauffement entre les salariés.**

Ce n'est pas neutre de la part de la direction. Elle compte bien diviser les salariés et gérer l'entreprise sur la base de l'individualisme.

Les anciens, qui bénéficieront de la prime « différentielle » seront montrés du doigt comme des travailleurs qui coûtent plus chers que les autres, des salariés qui font baisser la productivité de l'entreprise !

Ces derniers seront les indésirables d'EFFIA qu'il faudra faire partir coûte que coûte. Ils seront toujours considérés, présentés par la direction comme les nantis à éliminer !

Même si la prime « différentiel » maintient les acquis financiers de la convention manutention ferroviaire, la complémentaire maladie va disparaître. Et que dire du calcul du différentiel : Les augmentations salariales de branche de la convention manutention ferroviaire qui joue sur le montant des primes ne seront pas pris en compte. C'est évidemment **des pertes sèches de salaire.**

Quand aux nouveaux, c'est encore plus de précarité qui se dessine pour eux.

Nous ne devons pas laisser faire la direction !
Ensemble, sachons dire Non !
Non à la convention « services »

C'est notre avenir qui est en jeu. **La direction nous** considère comme une marchandise et comme un ajustement de la plus value des actionnaires. Seule, la lutte organisée du personnel d'EFFIA permettra de conserver nos acquis. La prochaine réunion d'explication (et non de négociation) aura lieu le 4 août 2005. **D'ores** et déjà, la fédération SUD rail appelle à manifester notre mécontentement ce jour là.

.4 août 2005.

« Grève générale à EFFIA Services »

10H : *Rassemblement au siège pour la région parisienne*
En province, devant les antennes régionales